Oiseaux de mer

Travail en noir et blanc

La plupart des oiseaux marins de nos côtes bretonnes et normandes (mouette, goéland, huîtrier pie, sterne, fou de Bassan et bien d'autres encore) ont un plumage essentiellement noir et blanc. La difficulté de réalisation consistera donc à se limiter à ces deux couleurs en s'accordant une touche colorée pour un bec ou une patte, qui donnera au décor toute sa force.

Le matériel

Pièce de vaisselle de votre choix
Pinceau fin
Pinceau moyen
Médium
Essence d'orange
White-spirit et papier absorbant

La palette

Noir
Blanc
Gris
Ocre

L'oiseau

1 Nettoyez bien votre assiette.
2 Esquissez les contours de l'oiseau avec le pinceau moyen chargé d'un mélange de gris et d'une grande quantité de blanc. Le corps doit rester très clair. Par endroits, vous pouvez même laisser l'assiette telle qu'elle.

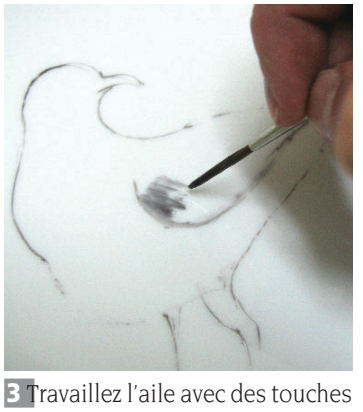

3 Travaillez l'aile avec des touches grises, plus ou moins foncées, posées assez aléatoirement de façon à évoquer les plumes.

4 Appliquez du noir pour les plumes de la queue à coups de pinceau plus étirés.
5 Reprenez les contours de l'oiseau avec le pinceau fin en faisant ressortir certaines parties avec du noir pour redonner du volume.
6 Travaillez la tête de la même manière, avec du gris et du noir.

7 Vous arrivez au bec ! Il sera la seule touche de couleur : de l'ocre. Peignez-le d'un seul coup de pinceau fin. Retravaillez la base du bec avec du noir.

Profitez-en pour faire l'œil. Puis essuyez le pinceau et, avec la pointe sèche du pinceau, retirez un peu de peinture dans l'œil pour lui donner de l'éclat.

8 Utilisez du noir pour peindre les pattes.
9 Reprenez le ventre d'un trait bien net.

Les finitions

10 Apportez les petites retouches nécessaires : ajoutez par exemple une touche de noir pour donner davantage de volume. Laissez sécher le décor.
11 Grattez les imperfections avec un cure-dent.
12 Faites cuire la pièce à 860 °C.

PATRON CORRESPONDANT

Si vous ne vous sentez pas assez sûr(e) de vous pour peindre à main levée, vous pouvez décalquer le patron de ce décor qui se trouve à la page 87.